

Fiche de poste

Assistant(e) de service social



Hôpitaux Broca • Cochin • Corentin Celton • HEGP • Hôtel-Dieu • Necker-Enfants malades • Vaugirard

Site: Hôpital Corentin Celton

Adresse : 4, Parvis Corentin Celton - 92130 Issy Les Moulineaux

Présentation de l'hôpital Corentin Celton

Ouvert sur la ville d'Issy-les-Moulineaux, l'hôpital Corentin-Celton offre une filière complète de soins gériatriques, propose des soins de rééducation orthopédique, de réadaptation cardiaque et vasculaire et assure la prise en charge psychiatrique-addictologique de l'adulte et du sujet âgé.

Un centre de planification familiale, une équipe mobile douleur et de soins palliatifs, une pharmacie et un service de radiologie complètent cette offre de soins.

Transports : ligne 12 - station C. Celton

Bus : 126-189 (arrêt C. CELTON), 123-190-323 (arrêt Mairie d'Issy)

ligne C (ISSY-Val De Seine)

CONTACT ET IDENTIFICATION DU POSTE

Contact du recruteur et email :

Christiane JAN

Responsable du service social de Corentin Celton et de Vaugirard

Tél. : 01 58 00 41 46

Courriel : christiane.jan@ccl.aphp.fr

Identification du poste

Grade : *Assistant socio-éducatif*

Code métier : 10F40

Date de début : *dès que possible*

Contrat CDD / CDI / Titulaire

Affectation : service social des patients

Présentation du secteur d'intervention :

Unité de soins de médecine physique (MPR) et de réadaptation sur le site Corentin Celton

- 40 lits d'hospitalisation en réadaptation cardiaque
- 12 lits d'hospitalisation en MPR

MISSIONS PRINCIPALES

Missions générales : « Les assistants socio-éducatifs ont pour mission, dans le respect de la personne et de ses droits, d'aider les patients, les personnes accueillies et les familles, qui connaissent des difficultés sociales, à prévenir ou surmonter ces difficultés, à maintenir ou retrouver leur autonomie et, si nécessaire, à faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Ils recherchent les causes qui compromettent l'équilibre psychologique, économique ou social des personnes qu'ils accompagnent et apportent des conseils, dans l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel. Leurs actions participent à un accompagnement individuel ou à des interventions collectives en intégrant la participation des personnes aux prises de décisions et à la mise en œuvre des actions les concernant ». (Décret n° 2018-731 du 21 août 2018 portant dispositions statutaires communes à certains corps de catégorie A de la fonction publique hospitalière à caractère socio-éducatif)

Missions permanentes :

- Entretien avec les personnes et/ou leur entourage en vue d'une évaluation des problématiques sociales
- Constitution de dossiers administratifs en vue de l'obtention ou du rétablissement des droits
- Information et suivi des droits des personnes en difficulté
- Rédaction de rapports sociaux et de signalements (protection de l'enfance et des personnes vulnérables)
- Mise en place d'actions en vue de l'organisation du maintien à domicile
- Orientation du patient vers les structures médico-sociales ou des partenaires sociaux extérieurs ; demandes d'admission Via Trajectoire Sanitaire ; demandes SIAO
- Aide à l'insertion ou réinsertion sociale et/ou professionnelle

Missions spécifiques :

- Evaluation sociale systématique de tous les patients hospitalisés en MPR
- S'adapter au rythme des personnes malades et/ou handicapées
- Le projet de sortie de chaque patient est travaillé en équipe pluridisciplinaire (médecins, cadre de santé, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychologue...)
- La présence de l'assistant(e) de service social est obligatoire à la visite médicale hebdomadaire (lundi) assurée par le chef de service et l'ensemble de l'équipe, et au staff médico-social hebdomadaire (vendredi)
- Maîtrise du dossier social ORBIS et remplissage, selon la situation, de la fiche de liaison sociale dédiée aux professionnels de santé du service (notamment le plan d'aide et l'orientation à la sortie)
Rapatriement sanitaire en réadaptation cardiaque.

Missions partagées par l'équipe de service social :

- Participer aux réunions de service
- Assurer les remplacements des collègues sur le site Corentin-Celton (en binôme)
- Statistiques mensuelles, PMSI
- Accueil et tutorat des étudiants
- Veille juridique et sociale
- Participer à la démarche qualité de l'établissement

ORGANISATION DE TRAVAIL

Travail sur une amplitude horaire 7h30 en temps plein, du lundi au vendredi

COMPOSITION DU SERVICE SOCIAL DE CORENTIN CELTON ET DE VAUGIRARD

- 1 responsable du service social de Corentin Celton et Vaugirard
- 16 assistants socio-éducatifs, et 1 conseillère en économie sociale et familiale à Corentin Celton
- 1 assistante socio-éducative à Vaugirard
- 3 secrétaires sociales

LIAISONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Liaisons hiérarchiques

- Directrice de la qualité APHP-CUP : Mme Pascale FINKELSTEIN
- Coordinatrice SSH APHP-CUP : Mme Claire EL KHEBIR
- Responsable du service social de Corentin Celton et de Vaugirard : Mme Christiane JAN

Liaisons fonctionnelles

- Les patients, les familles
- Les services de soins (médecins, cadres de santé, IDE, psychologue...)
- Les services administratifs (Frais de séjour, Admissions)
- Les services sociaux, structures sanitaires et sociales extrahospitalières
- Organismes publics et privés

PRE-REQUIS

Diplôme

- Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social

Qualités et compétences

- Connaissances approfondies des techniques d'intervention sociale et de la législation sociale
- Connaissance des partenaires et des structures médico-sociales des territoires (*notamment, Hauts de Seine et Paris*)
- Aptitude à travailler en équipe, disponibilité
- Qualités d'écoute, de soutien et capacité à gérer l'angoisse du patient et de ses proches
- Connaissance des réseaux sanitaires, sociaux et médico-sociaux

GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé.
- Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer.

AVANTAGES

- Valorisation financière (primes diverses, intégration des mesures du Ségur de la Santé...)
- Remboursement à 50% du titre de transport
- Possibilité d'évolution, de promotion professionnelle et de formation au sein du GHU. L'encadrement est à l'écoute de vos souhaits de carrière.